



Séance ordinaire du 14 septembre 2021

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE : 14 septembre 2021
HEURE : 19 h 30
LIEU : Salle Émerie-Lapointe

1. PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2. PRÉSENCES

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2021

6. DÉPÔTS DE DOCUMENTS

- 6.1. Correspondance
- 6.2. Dépôt du rapport des permis et certificats émis à l'urbanisme pour le mois d'août 2021
- 6.3. Dépôt – SSI – Statistiques provenant du SSI au 30 août 2021 – Interventions incendies et premiers répondants pour Saint-Mathieu et Saint-Philippe

7. AVIS DE MOTION

- 7.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 228-2011-07 modifiant le plan d'urbanisme numéro 228-2011 afin d'assurer la concordance au règlement 201 de la MRC de Roussillon;
- 7.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 229-2011-27 modifiant le règlement de zonage numéro 229-2011 afin d'assurer la concordance au règlement 201 de la MRC de Roussillon;
- 7.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 229-2011-28 modifiant le règlement de zonage numéro 229-2011 afin de permettre les projets intégrés à l'intérieur de la zone H-022, de revoir certaines dispositions concernant les bâtiments accessoires à l'habitation et les usages complémentaires à l'habitation, de permettre les habitations bifamiliales et trifamiliales à l'intérieur de la zone H-005 et d'agrandir la zone P-019 à même la zone H-043;

8. RÈGLEMENTS

- 8.1. Adoption – Règlement 1013-01 concernant l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur des bâtiments afin de normaliser les pouvoirs en cas d'urgence
- 8.2. Adoption du projet de règlement 228-2011-07 modifiant le plan d'urbanisme numéro 228-2011 afin d'assurer la concordance au règlement 201 de la MRC de Roussillon;
- 8.3. Adoption du projet de règlement 229-2011-27 modifiant le règlement de zonage numéro 229-2011 afin d'assurer la concordance au règlement 201 de la MRC de Roussillon;
- 8.4. Adoption du premier projet de règlement 229-2011-28 modifiant le règlement de zonage numéro 229-2011 afin de permettre les projets intégrés à l'intérieur de la zone H-022, de revoir certaines dispositions concernant les bâtiments accessoires à l'habitation et les usages complémentaires à l'habitation, de permettre les habitations bifamiliales et trifamiliales à l'intérieur de la zone H-005 et d'agrandir la zone P-019 à même la zone H-043

9. ADMINISTRATION

- 9.1. Approbation de la liste des dépenses
- 9.2. Prévision des dépenses d'entretien général pour septembre 2021
- 9.3. Correction de la résolution 117-04-2020 – Piste cyclable
- 9.4. Budget – Carte de Noël
- 9.5. Entente de départ avec l'employé # 60-0016
- 9.6. Confirmation d'embauche – directeur général et secrétaire-trésorier
- 9.7. Modification de la résolution 320-11-2020
- 9.8. Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 9.9. Service de téléphonie IP
- 9.10. Adoption - tarif de rémunération du personnel électoral

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

12. TRAVAUX PUBLICS

- 12.1. Offre de service de la firme EXP pour la prolongation de la piste cyclable
- 12.2. Offre de service révisée de la firme EXP pour la prolongation du trottoir

13. URBANISME ET INSPECTION

- 13.1. Approbation – Plan d'implantation et d'intégration architecturale sur le lot 6 463 259
- 13.2. Soutien technique en urbanisme – CCU et rédaction réglementaire



14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. DIVERS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Joël-Désiré Kra
Directeur général et secrétaire-trésorier
Septembre 2021

PROJET